

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT II)

Istanbul (Turquie)

Distr.

A/CONF.165/L.5/Add.3 10 juin 1996

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Point 10 de l'ordre du jour

ROLE ET CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES LOCALES, DU SECTEUR PRIVE,
DES PARLEMENTAIRES, DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
ET DES AUTRES PARTENAIRES A LA REALISATION
DU PROGRAMME POUR L'HABITAT

Rapport de la Commission II

<u>Additif</u>

Auditions de représentants du Forum des fondations

- 1. A sa 5ème séance, le 5 juin 1996, la Commission II a tenu des auditions de représentants du Forum des fondations.
- 2. Des exposés ont été faits par M. Zekai Baloglu de la Third Sector Foundation of Turkey (TUSEV), président du Forum des fondations d'Habitat II, et M. John Richardson, directeur général du Centre européen des fondations (CEF) (Belgique).
- 3. Après ces exposés, un dialogue/débat s'est engagé entre les partenaires et les représentants de l'Azerbaïdjan, de la Suède, du Nigéria, du Mexique, de la Belgique, de la Grèce, du Chili, des Philippines, du Rwanda, de l'Allemagne, de l'Indonésie, de la Turquie, de la Chine, de la Finlande, du Canada, de la Suède, de la Tunisie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
- 4. Ont également pris part au dialogue des représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Fondation pour le progrès de l'homme et Shelter the World.
- 5. Une déclaration a été faite au nom du Secrétaire général de la Conférence.
- 6. On trouvera ci-après le résumé des auditions fait par le Président :

IST.96-05133F

Contribution du Forum des fondations

L'audition s'est ouverte par un exposé du Président du Forum des fondations d'Habitat II qui a décrit les fondations comme étant des organismes indépendants et autonomes - dotés de leurs propres ressources et ayant leurs propres objectifs - qui financent des programmes pour le bien public. Le Forum des fondations d'Istanbul qui s'est tenu les 31 mai et ler juin 1996 était la première réunion mondiale de ce type organisée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies à avoir attiré autant de participants. Aussi bien les organisateurs que les représentants ont vivement remercié l'ONU d'avoir facilité la tenue de la réunion et rendu possible l'examen au sein de la Commission II du rôle des fondations et de la contribution qu'elles pourraient apporter à l'exécution du Programme pour l'habitat.

Un débat stimulant a suivi la présentation de la Déclaration d'Istanbul que le Forum des fondations avait adoptée. La Déclaration mettait l'accent sur le caractère exceptionnel de la communauté mondiale des fondations et des bailleurs de fonds du secteur des entreprises qui s'emploie à promouvoir et à faciliter la participation désintéressée de citoyens venant d'horizons très divers à l'amélioration de l'environnement dans lequel ils vivent et travaillent. Les organisateurs ont noté avec satisfaction la décision de l'ONU de reconnaître l'importance du dialogue avec les fondations et les bailleurs de fonds du secteur des entreprises en tant que partenaires de l'ONU et ont exhorté l'Organisation à encourager le rôle important qu'ils étaient de plus en plus appelés à jouer en tant que force dynamique oeuvrant pour l'instauration d'une société civile juste, équitable et viable. Les organisateurs ont en outre demandé aux Etats Membres de l'ONU de reconnaître et d'appuyer l'apport vital des fondations et des bailleurs de fonds du secteur des entreprises.

Dans la Déclaration, les fondations et les bailleurs de fonds du secteur des entreprises ont été invités à constituer une équipe spéciale internationale qui aurait pour tâche d'élaborer et d'exécuter aux niveaux national et transfrontière, un plan d'action axé sur les principales questions inscrites au Programme pour l'habitat. Les organisateurs ont par ailleurs annoncé que la sixième réunion des parties intéressées se tiendrait à Paris en novembre 1996 et ont demandé aux représentants d'en informer les institutions et les particuliers dans leur pays.

Evoquant le rôle joué par les fondations et les bailleurs de fonds du secteur des entreprises, de nombreuses délégations ont noté avec satisfaction le travail accompli par les fondations, mais ont toutefois émis le souhait de les voir étendre leur action à des domaines tels que le règlement des conflits et l'instauration d'une culture de paix dans le monde, la sauvegarde et la restauration du patrimoine historique et culturel et l'investissement dans les programmes d'aide aux pauvres et aux personnes vulnérables, en particulier dans les pays en développement.

L'échange de données d'expérience et de vues entre les délégations a montré qu'il y avait différentes méthodes pour augmenter le nombre des fondations ou en créer de nouvelles là où il n'en existait pas. Tous les participants se sont accordés pour dire qu'il fallait qu'il y ait plus de fondations de manière à pouvoir répondre à la demande croissante pour le type d'assistance qu'elles fournissaient à l'échelle mondiale. Des mesures d'exonération d'impôts ont été recommandées. Les fondations communautaires, qui sont différentes des fondations traditionnelles organisées en tant que fonds de dotation, devenaient courantes en Europe. Les systèmes mis en place pour encourager ceux qui contribuaient à de telles fondations différaient d'un pays à un autre. Certains représentants ont estimé que le financement des fondations au titre des budgets nationaux ne constituait pas une utilisation légitime des deniers publics.

En conclusion, les délégations se sont accordées avec les organisateurs pour dire que les exposés et le débat sur les fondations et les bailleurs de fonds du secteur des entreprises avaient ajouté une dimension nouvelle importante au concept de partenariat pour l'exécution du Programme pour l'habitat. Elles ont accueilli avec satisfaction le fait que les fondations s'étaient engagées à contribuer à l'exécution du Programme pour l'habitat et ont invité instamment l'Organisation des Nations Unies à appuyer leurs activités futures.
